



Mémoire présentée
à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports
de la ville de Montréal
sur le projet de plan d'action 2017-2022 de la Politique du patrimoine



Le Centre culturel et communautaire Sainte-Brigide

L'îlot Sainte-Brigide est un projet de requalification de l'ancienne église Sainte-Brigide-de-Kildare à fins communautaire, culturelle et de logement social. Au début des années 2000, le quartier entourant l'îlot Sainte-Brigide est confronté à de nombreux défis. La situation de la paroisse est précaire : le nombre de fidèles impliqués décroît et la situation financière de la Fabrique questionne sa capacité à poursuivre sa mission sociale tout en préservant le patrimoine religieux que sont l'église et le presbytère de Sainte-Brigide-de-Kildare. Le développement du centre-ville exerçant une pression sur les loyers, tant résidentiels que commerciaux, on assiste à un manque de logements sociaux et abordables, à des organismes communautaires qui quittent ou envisagent de quitter le quartier, à des artistes et organismes culturels qui sont menacés d'expulsion de leurs ateliers et lieux de création. De plus, avec l'arrivée d'une nouvelle population résidente, l'intolérance et le sentiment d'insécurité des uns et des autres placent les enjeux de cohabitation au centre des défis du quartier. C'est pour répondre à ces situations qu'une opportunité est saisie par la communauté.

En mars 2006, un OBNL est fondé : le **Centre culturel et communautaire Sainte-Brigide (CCCSB)**. Sa mission est de mettre en valeur le site et les bâtiments légués par la paroisse de Sainte-Brigide-de-Kildare, en lui donnant une vocation sociale, culturelle et d'habitation communautaire. L'organisme coordonne le développement de l'îlot Sainte-Brigide. Dès lors, le CCCSB obtient des appuis, notamment de la CDEC Centre-Sud Plateau-Mont-Royal, du RISQ, du Conseil du Patrimoine religieux du Québec et de la Chaire du Canada en patrimoine urbain ESG-UQÀM. Ces ressources permettent de réaliser les premières études concernant les besoins du milieu, l'évaluation patrimoniale, l'étude architecturale et la faisabilité financière. Agissant comme de véritables entrepreneurs sociaux, les premiers partenaires impliqués au sein du CCCSB, mobilisent leurs ressources financières pour permettre au CCCSB de s'engager dans l'acquisition du site auprès de la paroisse et le développement d'une première phase qui sera complétée en octobre 2011. La phase I et une partie de la phase II, déjà réalisées, ont représenté des investissements de 13 199 853 \$.

La deuxième phase concerne le baptistère et la sacristie. La transformation de la sacristie en logements de transition, l'aménagement d'une aire de jeu de roller-hockey et d'autres travaux de structure, ont été réalisés en 2015.



Lorsqu'elle sera complétée la requalification de l'îlot Sainte-Brigide aura mobilisé des investissements de plus de 30M\$, au service du développement social, culturel et communautaire et à la protection patrimoniale.

Le défi patrimonial

L'église et son clocher font partie de l'identité du quartier, ils constituent une composante majeure du paysage urbain. De tous les points de vue, ils apparaissent à qui arpente le quartier et même au-delà, on aperçoit le clocher de Sainte-Brigide depuis le pont Jacques-Cartier. Les résidents attachent une grande importance à la présence de cette église dans leur quartier.

La charge financière pour la restauration des éléments patrimoniaux, sans valeur d'usage économique, représente un défi pour les organismes à vocation culturelle ou communautaire.

S'ancrer dans l'identité urbaine montréalaise

Le Centre culturel et communautaire Sainte-Brigide ne prétend pas être spécialiste du patrimoine. Pour la majorité des partenaires regroupés au sein de l'îlot Sainte-Brigide, ce sont les circonstances d'un projet de relocalisation qui leur a permis non seulement de découvrir un intérêt pour la mise en valeur du patrimoine mais aussi de l'intégrer dans leur démarche de développement social ou culturel.

Nous nous sommes reconnus dans l'idée que «le patrimoine est l'affaire de tous». Nous sommes interpellés par l'appel à la mobilisation et stimulés par l'approche qui vise à ce que la ville de Montréal agisse comme facilitatrice et catalyseur.

S'appuyant sur plus de dix de développement social, culturel et patrimoniale au cœur d'un quartier nous soumettons à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports, trois recommandations pour orienter l'action de la ville.

Recommandations

1. Conjuguer la conservation patrimoniale au développement social et culturel des quartiers.

Que les nouvelles vocations données aux bâtiments patrimoniaux permettent de répondre aux besoins en matière social et de culture.

Une approche permettant de garder une vocation publique aux biens patrimoniaux et d'optimiser l'utilisation des ressources dédiées à l'un et à l'autre.

Une approche qui favorise l'appropriation du patrimoine, au niveau des quartiers, dans le voisinage et le développement de communauté patrimoniale

2. Soutenir le pré-développement des projets de requalification des édifices ayant une valeur patrimonial

L'envergure et la nature des bâtiments patrimoniaux représentent souvent un défi pour changer leur vocation. Avant d'y investir pour un projet spécifique, qu'il soit social ou culturel, des investissements sont souvent requis. Un travail qui précède toute décision d'investissement social ou culturel. : état de santé des bâtiments, exploration architecturale en lien avec les besoins et opportunités, etc.

3. Prendre en charge les éléments patrimoniaux, sans valeur d'usage économique

Si l'apport des investissements visant à répondre aux besoins sociaux et au développement culturel peut contribuer à conserver un bâtiment patrimonial, certaines composantes représentent une charge trop importante pour des financements dédiés à des missions sociales ou culturelles. Dégager les organismes à vocation sociale ou culturelle de cette charge

À l'échelle de la ville, voire de l'agglomération, nous recommandons de mutualiser la prise en charge de ces éléments patrimoniaux, sans valeur d'usage économique, notamment via la création d'une fiducie d'utilité sociale.

Mai 2017